



SPIP DE L'OISE

L'ANTENNE DE CREIL REJOINT LE MOUVEMENT NATIONAL

Suite à l'appel intersyndical de la CGT Insertion, de la CFDT Interco et du SNEPAP-FSU, les personnels syndiqués et non syndiqués de l'antenne de Creil se sont réunis en Assemblée Générale le 17 mars 2016.

Ils ont décidé à l'unanimité de rejoindre le mouvement national à compter du 17 mars

Aussi, les personnels s'associent aux revendications nationales et exigent :

- un plan de recrutement, inscrit dans le projet de loi de finances pour 2017, permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les services administratifs qui gèrent la filière SPIP et dans les SPIP en Personnels d'Insertion et de Probation, Personnels Administratifs, Assistants de Service Social, Assistants culturels non précarisés, ...
- l'ouverture de négociations statutaires pour l'ensemble de la filière insertion et probation
- une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire
- la suppression de la pré-affectation pour la prochaine promotion de CPIP
- l'égalité de traitement des Assistants de Service Social ayant intégré le corps de CPIP pour le calcul de la pension à la retraite
- Abandon de la mise en place de la RIFSEEP
- Des véritables renforts à la prochaine CAP pour les antennes les plus en difficultés et pour permettre le maintien des antennes menacées de fermetures : Abbeville, Péronne, Bernay pour la DISP de Lille.

A compter du 17 mars, les modalités d'actions suivantes seront mises en place :

- Information des médias, des élus locaux, des partenaires institutionnels et de droit commun sur les raisons du mouvement social
- **« SPIP mort » tous les jeudis** : pas de rédaction de rapport, pas de participation aux réunions, pas de convocations, pas de réponse au téléphone ni aux mails. Seules les urgences de la permanence seront traitées.

D'autres moyens d'action pourront être définis en accord avec l'ensemble des collègues du département à l'occasion d'une assemblée générale départementale que nous appelons à se réunir rapidement.

C'est ainsi que nous obtiendrons ensemble la reconnaissance professionnelle que nous méritons et des conditions de travail dignes pour toutes et tous !

Creil, le 17 mars 2016